

140

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 23 juillet 2022.
Appel d'offres : N°02/MSAS/SG/CNTS/2022.
Nom du projet : Fourniture d'équipements médicotéchniques.
Source de financement : État gabonais, exercice budgétaire 2022-2023 et fonds propres.

1. OBJET

La Direction du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) lance un appel d'offres pour la fourniture d'équipements médicotéchniques.

Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de trois (3) lots ainsi qu'il suit :

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Lot n°1 : Gfcs équipements de laboratoire ;
Lot n°2 : Appareils de laboratoire ;
Lot n°3 : Fournitures de laboratoire.

Centre National de Transfusion Sanguine,
38 rue du docteur KONG, centre-ville,
BP 13895 Libreville Gabon
Tel : 066400880 / 077666215

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. **Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.**

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°0027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **11 août 2022 à 9 heures 30** et être accompagnées d'une garantie de soumission de **1% du montant HT de l'offre**.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **11 août 2022 à 10 heures 00** dans la salle de réunion du **1^{er} étage** du Centre National de Transfusion Sanguine.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA par lot**. Ce montant est de cent mille (100 000) francs CFA par lot, pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics.

Le Directeur Général
du Centre National de Transfusion Sanguine


Dr. Olivier REBIENOT PELLEGRIN
Directeur Général

Le Directeur Général des
Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA OYAME
Directeur Général

Bon à tirer

Le 22/07/2022

Ngwete Moutre